

LES RESIDENCES D'ARTS VISUELS

Le terme de "résidence" recouvre une multitude de réalités hétérogènes. En s'appuyant sur l'expérience de projets réalisés ainsi que sur la circulaire du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes dans le cadre de résidences, cette formation a pour but de fournir aux professionnels les principaux outils pour développer des résidences réussies.

CONTENU

1/ Définition

- Critères de définition d'une résidence dans le domaine des arts visuels.

2/ Panorama de la diversité des résidences dans le domaine des arts visuels :

- Typologie de résidences : résidence de création, de recherche ou d'expérimentation / résidence tremplin / résidence « Artiste en territoire » / résidence d'artiste associé.
- Les résidences à l'international.

3/ Orientations de la résidence et mise en place d'un processus de sélection :

- L'appel à candidatures, l'invitation.
- Texte de présentation de la démarche pour la résidence : prise en compte du territoire et de la programmation artistique dans l'élaboration d'un projet spécifique.
- Réception et archivage des candidatures et organisation du jury de sélection.

4 / Aspects contractuels :

- La résidence : temps de recherche et de création.
- Moyens financiers : les différents types de rémunération.
- Moyens techniques et matériels : les locaux et équipements.
- Moyens humains.
- Aspects juridiques : assurance des biens du résident et des œuvres produites pendant la résidence.
- Evaluation de la résidence.

5/ Bonnes pratiques et structuration professionnelle des résidences en France.

6/ Aspects méthodologiques pour la mise en place d'une résidence :

- Recherche de financements.
- Développement de partenariats.
- Inscription dans le territoire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure de :

- > Connaître la diversité des types de résidences.
- > Savoir développer un projet de résidence en fonction du contexte.
- > Avoir connaissance des obligations contractuelles du diffuseur et des pratiques recommandées.

FORMATEURS

Nathanäelle Puaud - Chargée des expositions et résidences à la Galerie, centre d'art contemporain, Noisy-le-Sec.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates : **mercredi 5 et jeudi 6 octobre 2016**

Durée : **2 jours, soit 14 heures de formation au total**

Frais de formation : **620 euros coût net**

Horaires : **10h-13h et 14h-18h**

Lieu : **Paris**

PUBLICS

Cette formation s'adresse aux chargés d'expositions, de résidences, d'actions culturelles – et de manière générale à toute personne concernée par la mise en place de résidences dans le secteur des arts visuels.

DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- > Production culturelle.
- > Développement et partenariats.
- > Administration et gestion.

PRÉ-REQUIS

Professionnels d'au moins un an d'expérience dans la fonction.

FORMACODE : 32096

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- > Transmission de documents pédagogiques (déroulé de formation, références bibliographiques, outils de travail...).
- > Observation de cas pratiques et/ou mise(s) en situation.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Il sera demandé au stagiaire de signer la feuille de présence par demi-journée. Une attestation de stage co-signée sera délivrée en fin de formation.

METHODE D'ÉVALUATION

Afin de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés par les objectifs de la formation, il complètera une évaluation des acquis de la formation. Un questionnaire de satisfaction lui sera également soumis.

EFFECTIFS FORMÉS

Cette formation est organisée pour un effectif maximal de 15 stagiaires.

CIPAC/FORMATION

32 rue Yves Toudic - 75010 Paris
formation@cipac.net
01 44 79 10 85

Organisme de formation
N°11 75 39734 75

TVA non applicable en vertu de l'article
261-4°-4°-a, 5ème alinéa du CGI
Siret 415 293 208 00054
APE 9412 Z